



une base au service des utilisateurs pour la **RE2020**

baromètre

2020



Édito



Antoine CARON,

Sous-directeur de la qualité et du développement durable dans la construction, DHUP

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la réglementation environnementale 2020 (RE2020) est entrée en vigueur. Cette réglementation constitue une étape majeure pour le secteur de la construction français dans sa marche vers la neutralité carbone et affirme le rôle précurseur de la France sur le sujet aux niveaux européen et mondial.

Par la mise en œuvre de cette réglementation ambitieuse, le Gouvernement entend continuer à donner la priorité à la sobriété et l'efficacité énergétique et à la décarbonation de l'énergie, garantir le confort des bâtiments face au changement climatique et diminuer l'impact carbone des projets de construction sur l'ensemble de leur cycle de vie.

En particulier, la RE2020 introduit la mesure et l'encadrement de l'impact sur le climat des projets de construction, qu'il soit lié tant à la construction qu'aux consommations d'énergie durant la vie du bâtiment. La RE2020 impliquera une évolution de notre manière de concevoir et de construire nos bâtiments, plus sobre et plus durable.

À ce titre, la RE 2020 intègre une évaluation réglementaire de la performance environnementale des bâtiments neufs qui nécessite l'emploi de données environnementales pour la réalisation des analyses du cycle de vie. Celles-ci peuvent prendre la forme de déclarations environnementales (émises par les fabricants), de données environnementales de services mises à disposition par le ministre chargé de l'énergie ou de données environnementales par défaut mises à disposition par le ministre chargé de la construction. Ces dernières sont utilisées en l'absence de déclarations environnementales.

Mises à disposition par l'administration, les données environnementales par défaut (DED) conduisent à une majoration des impacts environnementaux des produits de construction et équipements. Avec le renforcement progressif des seuils de la RE2020, l'enjeu sera donc de réduire l'utilisation de DED au profit de données spécifiques.

En 2022, l'État a signé de nouvelles conventions avec le programme INIES pour les produits de construction et de décoration et avec le programme PEpec passport pour les équipements électriques, électroniques et de génie climatique. Les déclarations environnementales vérifiées par un de ces deux programmes et disponibles dans la base INIES sont utilisables pour le calcul de la performance environnementale de la RE2020.

Cette année encore, le nombre de déclarations environnementales déposées sur la base INIES a continué d'augmenter. J'encourage tous les fabricants et les industriels à continuer leurs efforts pour s'inscrire dans l'évaluation environnementale de leurs produits de construction, de décoration et leurs équipements afin notamment de les valoriser dans la RE2020.



Lucile Berliat Camara,

Présidente du Conseil de surveillance de la base INIES

"La base INIES est au cœur des enjeux climatiques en accueillant toutes les données environnementales de référence pour le bâtiment. Ces données sont essentielles pour calculer puis réduire l'empreinte environnementale des ouvrages et tenir ainsi les objectifs de neutralité carbone que la France s'est fixée pour 2050. La base INIES permet en effet la consultation des déclarations environnementales des produits de construction (FDES) et équipements du bâtiment (PEP) pour tous et leur mise à disposition pour les logiciels réalisant le calcul de l'empreinte environnementale.

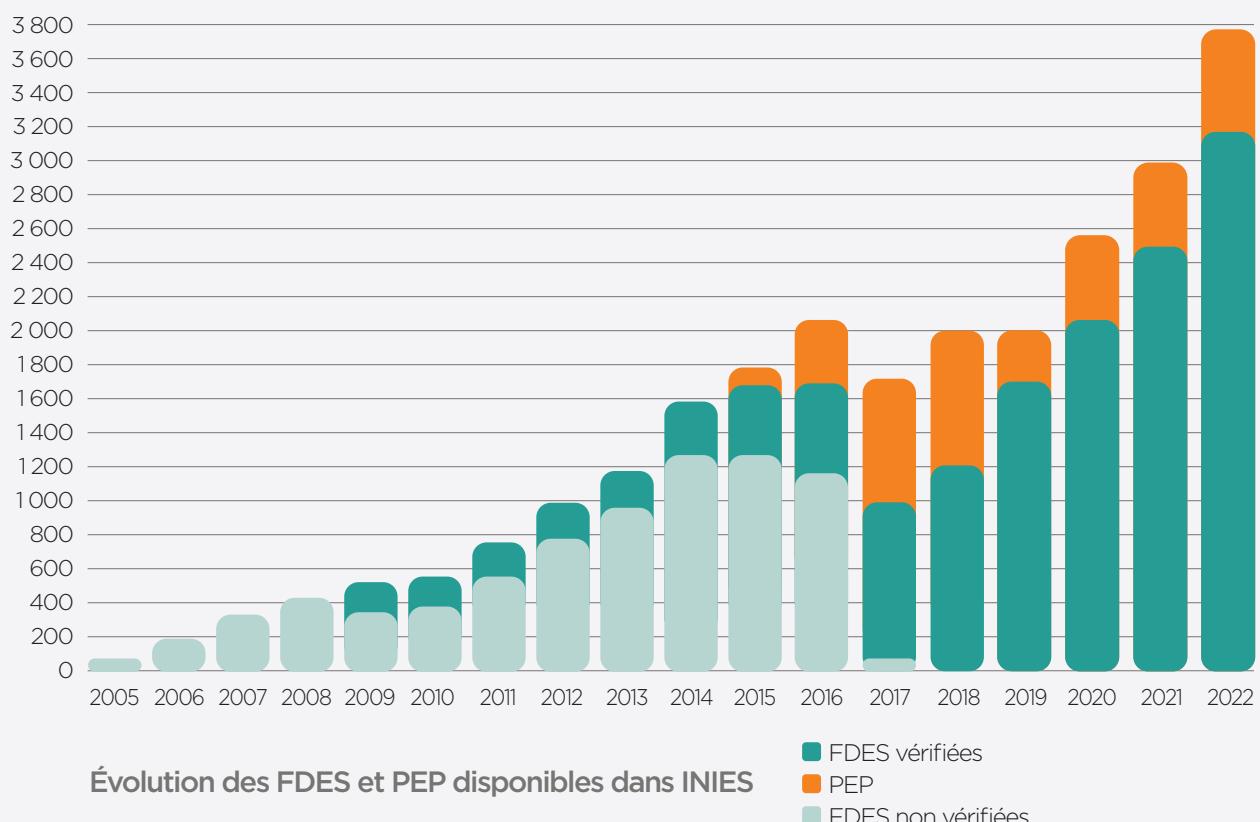
La RE2020 a fixé une trajectoire claire et ambitieuse jusqu'en 2031, en exigeant une réduction progressive de l'impact carbone de la construction. On aura d'autant plus besoin des déclarations environnementales spécifiques : FDES et PEP, matières premières du nouveau calcul réglementaire. Et on aura aussi besoin de toute l'intelligence collective de la filière et d'un élargissement des compétences des acteurs pour concevoir des bâtiments respectant toutes les contraintes auxquelles ces derniers sont soumis (techniques, environnementales, économiques, sanitaires) et optimiser dans ce cadre. C'est bien cette démarche multicritère qui est poussée par INIES depuis son origine. Si ces déclarations fournissent une information sur l'indicateur carbone, elles contiennent aussi des informations sur d'autres indicateurs environnementaux ainsi que sur la contribution du produit à la qualité sanitaire et au confort des espaces intérieurs. C'est bien l'ensemble de ces informations qui permet le calcul de l'empreinte environnementale du bâtiment.

L'Alliance HQE-GBC, propriétaire de la base, félicite tous les acteurs impliqués dans la base INIES car le cap des 4000 FDES et PEP a été franchi début octobre 2022 et ne devrait cesser d'augmenter, avec plus que jamais l'objectif d'améliorer la performance environnementale des bâtiments.

Alors poursuivons le mouvement : #FaistaFDES #FaistonPEP !"

INIES, toujours plus de données

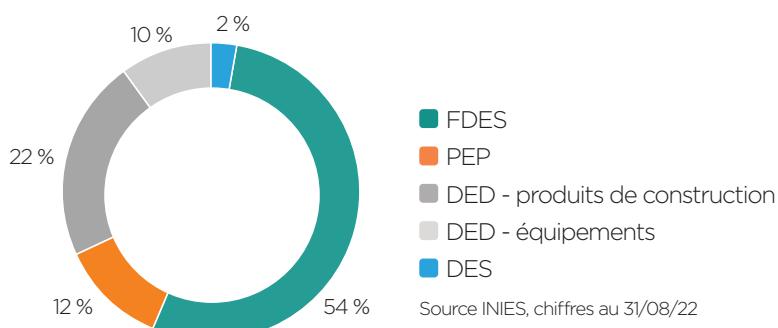
Nombre de FDES/PEP — Source INIES, chiffres au 31/08/22



Au 31 Août 2022, la base INIES comptait 5389 données dont :

- 3190 FDES (+29% par rapport au 31 décembre 2021) représentant 676 086 références commerciales,
- 599 PEP (+14% par rapport au 31 décembre 2021),
- 1495 DED dont 1009 produits de construction et 486 équipements,
- 105 données conventionnelles dont 33 lots forfaitaires et 72 données conventionnelles de services (DES).

Ces nouvelles données pour la RE2020 viennent s'ajouter aux données de l'expérimentation E+C-.



“ Avec la mise en place de la RE2020, le nombre de déclarations environnementales sur la base INIES a fortement augmenté cette année. En parallèle, les configurateurs sont devenus des outils indispensables pour générer des données ; de nouveaux configurateurs sont en cours de préparation ou finalisation. ”

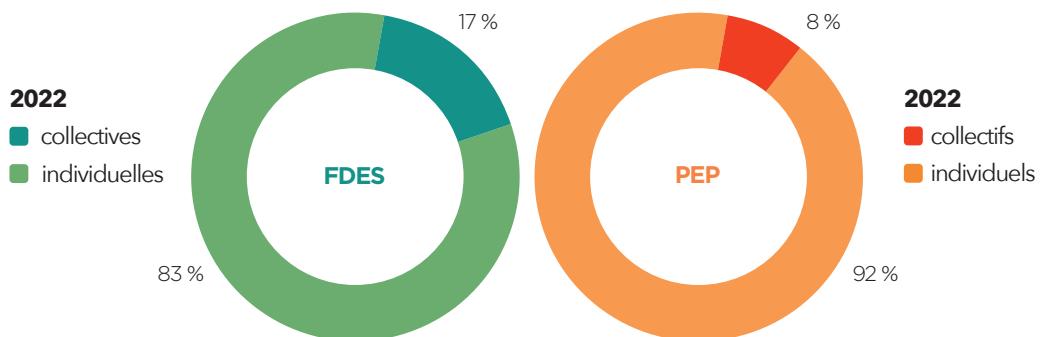
Ingrid BERGOGNE (CSTB)

Focus sur les données spécifiques

Les déclarations environnementales (FDES et PEP) constituent les données spécifiques au sens de la RE2020. Elles doivent être vérifiées par une tierce partie indépendante habilitée par les programmes de vérification INIES ou PEP EcoPassport®. Ces programmes ont conventionné avec l'Etat et gèrent les procédures de vérification des déclarations environnementales, leur enregistrement dans la base ainsi que l'habilitation des vérificateurs.

Les déclarations peuvent être de deux types :

- Individuelles : réalisées par un fabricant pour un produit ou une gamme de produits similaires,
- Collectives : réalisées par plusieurs fabricants, regroupés dans un organisme ou non, pour un produit type.

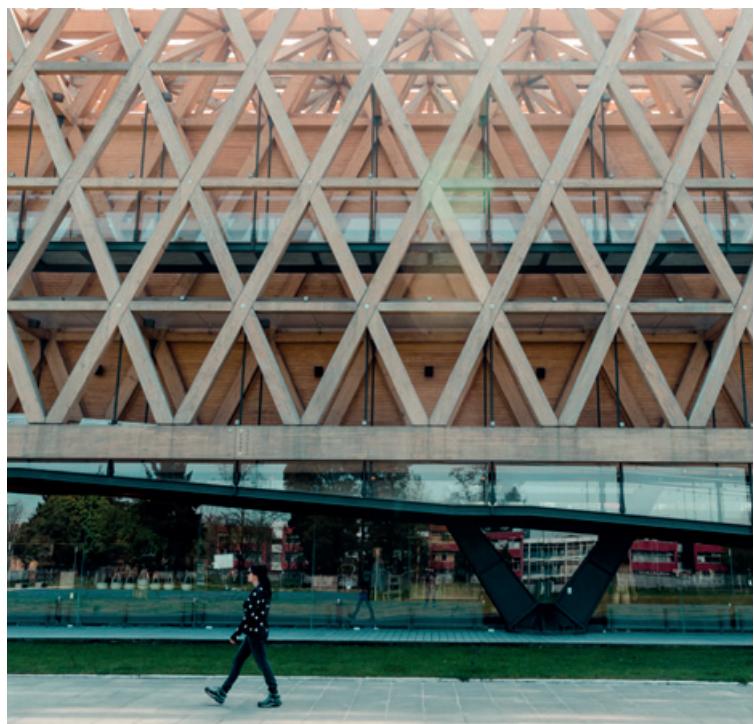


Source INIES, chiffres au 31/08/2022

Au 31 août 2022, la base INIES compte 343 organismes déclarants de FDES et 51 organismes déclarants de PEP (dont 100 nouveaux déclarants de FDES et 5 pour les PEP depuis 2022). Cette très forte croissance du nombre de déclarants témoigne de la démocratisation de la réalisation des déclarations environnementales accompagnant la RE2020.

“ La hausse du nombre de déclarations l'année passée est très rassurante pour la filière, d'autant plus depuis l'entrée en vigueur de la RE 2020. La diversité des données environnementales disponibles permet, aujourd'hui, à la fois de quantifier les émissions de façon précise et de préserver la mixité des matériaux. ”

Bruno HERTRICH (FFB)





Focus étiquette COV

En complément des informations environnementales issues des ACV, les FDES comportent depuis l'origine, des informations sur la contribution du produit à la qualité sanitaire des espaces intérieurs et de l'eau ainsi qu'à la qualité de vie dans le bâtiment (confort hygrothermique, acoustique, visuel et olfactif).

Les FDES intègrent notamment l'étiquette « COV », obligatoire depuis le 1er septembre 2013 (décret 2011- 321). Cette étiquette, tout comme les indicateurs environnementaux, est numérisée dans la base INIES, ce qui permet aux utilisateurs de rechercher les produits en fonction d'une classe choisie.

Focus biosourcés dans INIES

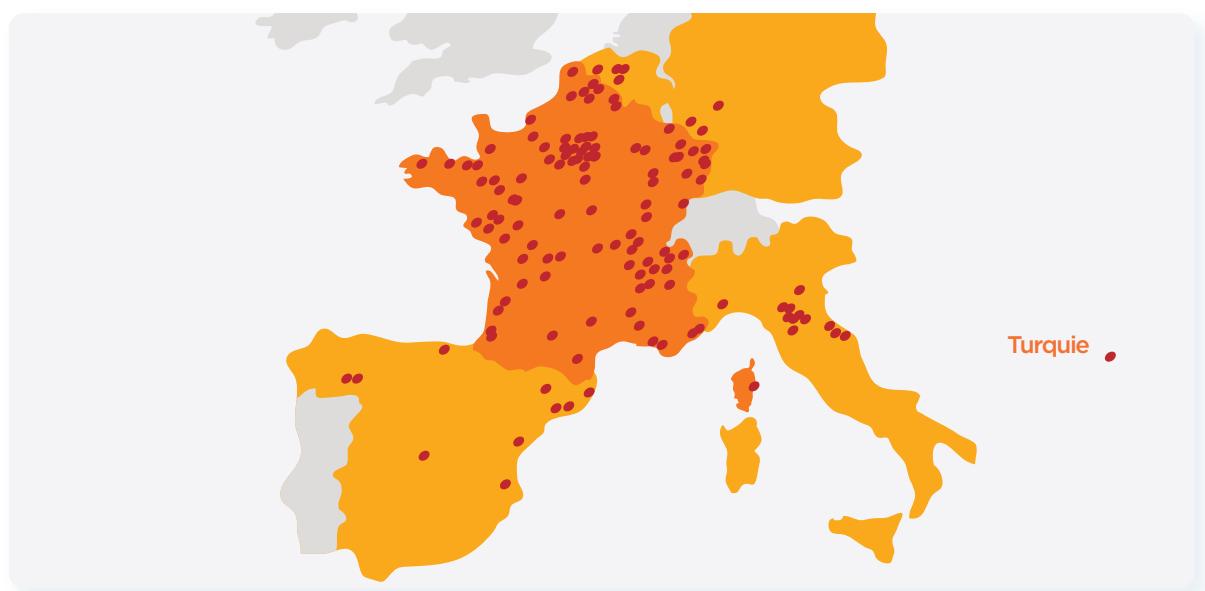
Les produits biosourcés, d'origine végétale ou animale, sont présents dans la Base INIES. On y retrouve des FDES pour une large gamme de produits biosourcés : des isolants (laines de fibres végétales ou animales, ouate de cellulose, etc.) ainsi que des bétons (de chanvre, de bois) et divers produits en bois massif ou reconstitué.

Au 31 Août 2022, 331 FDES de produits (biosourcés dont 303 issus du bois et 28 issus d'une autre matière) sont disponibles sur INIES. Elles représentent 21250 références commerciales et leur nombre est en constante augmentation.

Origine géographique des déclarants

Les déclarants peuvent désormais renseigner dans la base le lieu de fabrication des produits. Il n'y a pas de restriction sur l'origine géographique des produits dans la base INIES. Cependant, pour être conforme à la réglementation et aux programmes de vérification français (INIES et PEP Ecopassport®), les déclarations doivent respecter quelques spécificités :

- porter sur l'ensemble du cycle de vie des produits (du berceau à la tombe),
- déclarer les impacts représentatifs des produits mis à disposition par le déclarant sur le marché français, (par exemple : données de production, conditions de transport sur chantier et fin de vie)
- renseigner les informations sanitaires (pour toutes les FDES)



chiffres clés

Données par **famille** de produits

31/08/2022			
Les FDES par famille de produits disponibles dans INIES	Nombre de FDES	Nombre de références commerciales	Nombre de valeurs par défaut (DED)
Cloisonnement/Plafonds suspendus	493	4 656	69
Couverture/Etanchéité	62	2 658	56
Equipements sanitaires et salles d'eau	17	2 284	32
Façades	189	10 796	60
Isolation	1 202	3 773	152
Menuiseries intérieures et extérieures/Fermetures	229	549 703	105
Panneaux sandwich agroalimentaire	15	3 223	0
Produits de préparation et de mise en œuvre	150	862	39
Revêtements des sols et murs/Peintures/Produits de décoration	356	50 890	123
Structure/Maçonnerie/Gros œuvre /Charpente	356	28 727	217
Voirie / réseaux divers (y compris réseaux intérieurs) et aménagements extérieurs de la parcelle	96	5 490	152
Autres	8	13 007	4
TOTAL	3 173*	676 069	1 009

*17 FDES sont classées dans la nomenclature des équipements.

31/08/2022		
Les PEP par famille d'équipements disponibles dans INIES	Nombre de PEP	Nombre de valeurs par défaut (DED)
Appareillage d'installation pour les réseaux d'énergie électrique et de communication (≤ 63 Ampères)	313	93
Equipements de génie climatique	146	213
Fils et câbles	29	41
Matériel d'éclairage	1	66
Production locale d'énergie	29	22
Sécurité des personnes et contrôle d'accès	17	11
Sécurité du bâtiment	41	23
Autres	23	17
TOTAL	599	486



Focus sur les **configurateurs**

Qu'est-ce qu'un configurateur ? Comment vérifie-t-on les FDES issues d'un configurateur ?

Un configurateur est un outil informatique permettant de générer de façon automatisée des FDES se basant toutes sur un même modèle d'ACV. Ce modèle est plus ou moins verrouillé et permet d'adapter les FDES aux spécificités d'un projet. Ce type d'outil permet de faciliter la réalisation de FDES et de rationaliser les coûts de réalisation et de vérification. Les FDES issues d'un configurateur sont appelées FDES configurées. Au sein d'une famille de produits couverte par un configurateur, la FDES construite à partir du modèle ACV en utilisant un paramétrage de référence est parfois appelée FDES « mère ». Les FDES configurées, dérivées de cette FDES « mère » sont parfois appelées FDES « filles ».

Les FDES configurées font l'objet de règles de vérification spécifiques puisque la vérification du configurateur est une première étape. Ensuite, selon le configurateur et le niveau de verrouillage des saisies des utilisateurs du configurateur, une vérification complémentaire (souvent moins lourde qu'une vérification classique) de chaque FDES générée par le configurateur peut être nécessaire.

Un nouveau configurateur référencé sur la base INIES en 2022 :

<https://www.bankiz-fdes.fr>



BANKIZ est un configurateur de FDES gratuit, donnant accès à toutes les déclarations environnementales des isolants en laines minérales URSA France. BANKIZ intègre une aide à la sélection des produits en fonction de l'ouvrage concerné (murs, combles, etc...). Il permet d'exporter les résultats des données environnementales directement sur la plupart des logiciels ACV via la plateforme EDEC.

Ce configurateur rejoint les configurateurs déjà référencés précédemment :



BETIE

https://www.snbpe.org/developpement_durable/calcullette



DE-BOIS

<https://de-bois.fr/fr>



DE BOIS DE France

<https://www.de-boisdefrance.fr>



ENVIRONNEMENT IB

<http://www.environnement.ib.com>



SAVE

<http://www.save-construction.com>

“ Mieux connaître et maîtriser nos impacts environnementaux devient capital pour piloter les stratégies environnementales de nos entreprises, et cela va au-delà des seuls enjeux de la RE2020. Nous nous félicitons de l'enrichissement et de la fiabilisation des FDES et des PEP de la base INIES qui constituent la clé dans la traduction de notre activité en impacts environnementaux. **”**

Vianney FULLHARDT (EGF-BTP)

Un nouveau **coordinateur** pour INIES



Jacques CHEVALIER,
Coordinateur INIES

Jacques CHEVALIER est le nouveau coordinateur INIES. Arrivé au sein de l'Alliance HQE-GBC en juillet 2022, Jacques CHEVALIER est le nouveau secrétaire du conseil de surveillance de la base INIES et du COPIL du programme INIES. Depuis juillet, Jacques renseigne et accompagne les utilisateurs de la base et du programme : pour les uns, à déclarer leurs données, et, pour les autres, à demander leur accès au webservice. Il répond aussi à leurs nombreuses questions, reçoit et traite les anomalies présumées sur les données et gère les réclamations. Il travaille en étroite collaboration avec les déclarants, les vérificateurs et le Comité de Pilotage à l'harmonisation et la fiabilisation des déclarations environnementales. L'arrivée de Jacques simplifie les démarches des utilisateurs de la base.

Si vous avez un problème lié à l'utilisation de la base INIES (déclaration/consultation/webservice), vous pouvez continuer à adresser vos questions à Admin.INIES@cstb.fr.

Pour toute autre question, un guichet unique désormais : inies@hqegbc.org

Les grandes **actions** réalisées depuis mai 2021

Les conditions générales d'utilisation du webservice s'enrichissent de nouveaux usages.

Depuis l'origine du webservice, les conditions générales d'utilisation faisaient référence à l'usage des données pour réaliser des analyses de cycle de vie des bâtiments. Depuis juin 2022, il est désormais possible de demander l'accès aux données du webservice pour deux nouveaux usages :

- La réalisation de bilans de gaz à effet de serre (BEGES), notamment en permettant d'améliorer le calcul du scope 3 du bilan sur la contribution liée à l'immobilier,
- La réalisation d'analyses de flux de matières, notamment pour des études relatives à l'économie circulaire.

Des outils de communication pour comprendre INIES

Mis en ligne fin 2021, le nouveau site web INIES s'est enrichi de 5 nouveaux motions design à vocation pédagogique :

1. Qu'est-ce qu'une FDES ?
2. Qu'est-ce qu'un PEP ?
3. Comment déposer une FDES sur INIES ?
4. Comment utiliser les données de la base INIES dans une démarche d'économie circulaire ?
5. La base INIES, un outil essentiel pour la RE2020

Ces petites vidéos ont pour objectif de partager, de façon simple et ludique, les informations clés concernant la base INIES, les FDES et les PEP. Elles ont été réalisées avec le soutien financier de l'ADEME.

Le premier replay, consacré au webinaire «INIES et ses fondamentaux pour tout savoir sur cet outil essentiel pour la RE2020» qui a eu lieu le 5 juillet 2022, est également désormais disponible sur le site.



Interface d'aide à la revue critique d'ACV bâtiment

A la demande des spécialistes de l'ACV bâtiment en charge de contrôler la qualité des ACV de bâtiments, une nouvelle interface a été mise à disposition afin de faciliter le contrôle du calcul de la contribution des composants du bâtiment selon la RE2020.

Cette nouvelle interface est disponible gratuitement sur simple création d'un compte sur l'interface utilisateur de la base INIES :

INIES version 4.1.28 - © Alliance HQE-GBC 2017 | Mentions légales | Nous contacter

Grâce à cette interface, il est possible d'accéder aux déclarations archivées afin de vérifier que les ACV de bâtiment qui ont utilisé ces déclarations environnementales respectaient les règles d'association produit/donnée.

La création de cette interface a été soutenue financièrement par l'ADEME.

Robot de contrôle

Dans l'optique d'amélioration continue de la qualité des données d'INIES, un robot de contrôle automatique des FDES a été développé avec le soutien financier de l'ADEME. Il est aujourd'hui appliqué à toutes les FDES avant leur mise en ligne. Il est un complément très utile à la vérification par tierce partie indépendante face à la richesse grandissante du contenu des FDES. Aucune admission de FDES n'est refusée automatiquement par le robot. Ce dernier sert d'assistant à l'administrateur de la base de données. Il permet de détecter des anomalies présumées qui sont ensuite instruites par l'administrateur de la base ou par le gestionnaire du programme selon le type d'anomalie détecté pour demander des modifications ou des justifications au déclarant.

Rester à l'écoute

INIES reste à votre écoute pour toute question sur la base, les déclarations environnementales et leur utilisation, ou encore si vous posez des questions sur certaines données. Nous vous répondons à Inies@hqegbc.org

Le Programme INIES : Nouveautés

De nouvelles règles : changement d'ère

Les normes sont régulièrement révisées. Ainsi, la norme NF EN 15804 qui avait fait l'objet d'un premier amendement en 2014 a été mise à jour par un deuxième amendement (NF EN 15804+A2) en 2019 et est entrée en vigueur au 1^{er} novembre 2022 après publication du complément national nécessaire à son application.

“ Les fabricants de produits de construction sont sans cesse au travail pour produire ou mettre à jour des FDES, si précieuses pour l'ACV bâtiment. La tâche n'est pas si facile car un troisième « chamboulement » avec une nouvelle version de norme NF EN 15804+A2 et son complément national commence ! Pour rendre vos bâtiments performants, le plus sûr c'est d'utiliser des produits qui ont des déclarations environnementales ! ”

Caroline LESTOURNELLE (AIMCC)

Tout logiquement, le programme INIES, pour suivre l'évolution de la réglementation, a adopté la norme NF EN15804+A2 (et son complément national) comme nouvelles règles pour réaliser les déclarations environnementales sur les produits de construction à partir du 1^{er} novembre 2022.

La parution de ce nouveau règlement du programme a été l'occasion de faire une refonte importante du document pour le clarifier, l'enrichir et mettre à jour ses nombreuses annexes. Ce nouveau règlement du programme INIES millésimé de novembre 2022 sera prochainement en ligne sur le site INIES.

- Mise en place des FDES en format EN 15804+A2 : le calendrier de la transition

Voici le calendrier prévisionnel pour la transition entre les deux normes.

Normes de références	Vérification		Mise en ligne dans la base INIES	
	Jusqu'au 31/10/22	A partir du 01/11/22	Jusqu'au 31/10/22	A partir du 01/11/22
NF EN15804+A1/CN	Oui	Non	Oui	Oui*
NF EN15804+A2/CN	Non	Oui	Non	Oui

*Les FDES/ICV/configurateurs auront dû être vérifiés au plus tard le 31/10/2022.



“ Un calendrier de passage de la version actuelle de la norme NF EN 15804+A1/CN à la nouvelle version NF 15804+A2/CN a été défini au sein de la commission de normalisation AFNOR/P01E, en concertation avec les acteurs parties intéressées et les pouvoirs publics. La date de publication du nouveau complément national a été fixée au 31/10/2022, en même temps que l'annulation de la NF EN 15804+A1 et du complément national actuel NF EN 15804+A1/CN. ”

Jean-Michel REMY (AFNOR)

Le programme PEP Ecopassport® : les nouveautés

PCR ed.4, évolution des règles communes d'élaboration des PEP

Après plus d'un an et demi de travail, le programme PEP Ecopassport® a publié en septembre 2021, son nouveau PCR (Product Category Rules) édition 4. Le PCR ed4 intègre les nouvelles exigences et recommandations de l'EN 50693 : 2019 qui concernent les équipements électriques/électroniques et celles de la norme EN 15804+A2 : 2019 qui concernent les produits de construction tout en tenant compte des nouvelles exigences des textes réglementaires français de la RE2020, et de celles définies par la Commission Européenne dans le cadre du PEF (Product Environmental Footprint).

Parmi les nouveautés, nous pouvons citer :

- L'introduction de l'unité déclarée à côté de l'unité fonctionnelle
- La décomposition du module B
- La prise en compte des bénéfices et charges au-delà du cycle de vie du produit (module D)
- L'harmonisation de la liste des indicateurs environnementaux avec ceux de la norme EN 15804+A2 :2019
- L'intégration d'une annexe spécifique sur les exigences des textes réglementaires français sur les déclarations environnementales y compris celles sur les déclarations collectives.

Les 17 règles spécifiques ou PSR du programme qui complètent le PCR sont en cours de révision et mise à jour pour une publication prévue avant la fin 2022.

Mise à disposition de données environnementales à la référence produit pour les équipements du génie climatique.

Dans le secteur des équipements du génie climatique, la plupart des produits sont sous forme de gammes. Un PEP est réalisé sur le produit de milieu de gamme et des règles d'extrapolation permettent d'obtenir les données environnementales des autres produits de la gamme. Afin de rendre disponibles ces données pour des calculs RE2020, Uniclima développe des outils pour extrapoler et convertir au format xml les données environnementales extrapolées.

L'enjeu est de mettre à disposition des centaines de données pour la RE2020 d'ici la fin de l'année.

Nouvelle interface d'enregistrement et de consultation des PEP

La base de données de déclarations environnementales du programme PEP Ecopassport® a été entièrement repensée et offre aujourd'hui de nouvelles fonctionnalités parmi lesquelles celles de bénéficier d'un processus d'enregistrement à la qualité renforcée par l'implication directe du vérificateur habilité impliqué dans le processus. En lien direct avec la base INIES, la procédure d'échange des données entre les bases PEP et INIES a également été améliorée.

“ Des centaines de données à disposition pour les équipements de génie climatique d'ici fin 2022 ! ”

Valérie LAPLAGNE (UNICLIMA)

Un nouveau PSR pour les équipements de la sécurité incendie

Le GESI (Groupement Français des Industries Electroniques de Sécurité Incendie) travaille actuellement sur un PSR dédié aux produits composant un système de sécurité incendie. Le PSR couvre :

- Les détecteurs automatiques d'incendie,
- Les déclencheurs manuels d'alarme incendie,
- Les centrales incendie,
- Les équipements d'alimentation électrique.

Financé par l'ADEME dans le cadre de l'appel à accompagnement #FaistaFDES #FaistonPEP porté par l'Alliance HQE-GBC, le PSR actuellement en revue critique sera publié d'ici fin 2022.

Ces nouvelles règles permettront à la profession d'établir des déclarations environnementales collectives répondant ainsi aux besoins croissants des maîtres d'ouvrages et de la maîtrise d'œuvre pour ces familles d'équipements.



Ils utilisent les **données** d'INIES pour calculer la performance environnementale de leurs projets

Abonné	Outil ou usage
AMOES	ACV Bâtiment
AREP	ACV Bâtiment
Bastide Bondoux	Béa - ACV Bâtiment
BBS Slama (ClimaWin)	Climawin - ACV bâtiment
BE Vivien	ACV Bâtiment
Bionova	One click LCA - ACV bâtiment
Bouygues Construction	ACV bâtiment - BEGES
Carbone 4	ACV bâtiment, BEGES scope 3
ComboSolution	Vizcab - ACV bâtiment
CSTB	ELODIE - ACV bâtiment - Analyse de flux de matières
Drees & Sommer	ACV Bâtiment
Egis	ACV bâtiment
Eiffage	ACV bâtiment - BEGES
Elithis	ACV bâtiment
Engie	ACV bâtiment
Eosphère	Cocon-BIM -ACV bâtiment
Epidherm	Kompozite
ETAMINE	ACV bâtiment
FFB	BEGES scope 3 - BEGES chantier
FISA	ACV Bâtiment
Graitec (ArchiWizard)	Archiwizard - ACV Bâtiment
IZUBA	Pleiades ACV - Nova Equer (ACV Bâtiment)
KPI	BEGES scope 3
Logiciels Perrenoud	ThermACV - ACV bâtiment
Nobatek/INEF4	ACV Bâtiment
Nooco	ACV Bâtiment
Climate Plus	SAMI - BEGES
SMAC	ACV Bâtiment
SNI - CDC habitat	ACV bâtiment
SustainEcho	ACV bâtiment
Vinci construction	ACV bâtiment



💡 Ils se sont engagés !

Appel à accompagnement #faistaFDES #faistonPEP

L'Alliance HQE-GBC, avec le soutien financier de l'ADEME, organise depuis 2019, des appels à accompagnement, appelés #FaistaFDES #FaistonPEP. L'objectif est d'encourager la création de nouvelles déclarations environnementales collectives. Les objectifs de ces aides sont de :

- Mobiliser les fabricants des familles de produits et d'équipements qui ne sont pas encore engagés dans la production de déclarations environnementales ;
- Produire de nouvelles déclarations environnementales pour les familles de produit non couvertes ;
- Répondre aux besoins des maîtres d'ouvrages et des maîtres d'œuvre qui souhaitent utiliser des données spécifiques pour réaliser leurs ACV bâtiment.

“ La nette augmentation du nombre de déclarations environnementales nous a permis de réaliser des ACV plus complètes. Il est nécessaire que cette dynamique se poursuive sur les prochaines années. ”

Coralie BALERE (SYNTEC)

Le premier appel à accompagnement, lancé fin 2019, a été bouclé en juin 2022.

Il a permis d'accompagner 18 projets, FDES ou PEP collectifs.

TYPE	NOM DU PROJET	ORGANISME PORTEUR
FDES	Revêtement extérieur en enrobé bitumineux à l'émuls	Routes de France
FDES	Rideaux métalliques	Groupement Actibaie
FDES	Volets battants et coulissant aluminium	Groupement Actibaie
FDES	Brique de terre crue extrudée	FFTB
FDES	Système autolissant Polyuréthane	SNFORES
FDES	Système Multicouche époxy	SNFORES
FDES	Brique de terre crue comprimé	Briques Technic Concept
FDES	Enduit en terre crue pour brique terre crue comprimé	Briques Technic Concept
FDES	FDES terre allégée avec 25 à 50% en masse de fibres (terre-paille, terre-chanvre, ...)	CCTC
FDES	FDES terre crue terre lourde avec 0 à 25% en masse de fibres (pisé, torchis, ...)	CCTC
PEP	Entrée d'air pour VMC	ATITA/UNICLIMA
PEP	Bouche d'extraction pour VMC	ATITA/UNICLIMA
PEP	Centrale de traitement d'air	ATITA/UNICLIMA
PEP	Unité de toiture	ATITA/UNICLIMA
FDES	Poteaux en bois massif feuillus	FNB
FDES	Parquets français massif	Parquetsfrançais.org
FDES	Parquets français contrecollés	Parquetsfrançais.org
PSR	Infrastructure de recharge des véhicules électriques	IGNES

Un deuxième appel à accompagnement a été lancé en février 2021 selon les mêmes conditions. Les 12 projets retenus sont présentés ci-dessous. L'ensemble des projets devront être finalisés au printemps 2023. Une campagne de communication permettra de valoriser les projets finalisés.

TYPE	NOM DU PROJET	ORGANISME PORTEUR
FDES	Récupérateurs de chaleur verticaux instantanés sur eaux grises	ValorEU
FDES	Brise-soleils horizontaux aluminium	SNFA
FDES	Brise-soleils verticaux aluminium	SNFA
FDES	Clastrars et clôtures	Arbust
FDES	Armatures en acier pour béton sur catalogue	Association Professionnelle des Armaturiers
FDES	Armatures en acier pour béton CFA	Association Professionnelle des Armaturiers
FDES	Garde-corps en bois tempérés	Union des Industriels et Constructeurs Bois (UICB)
FDES	Garde-corps en bois exotiques	Union des Industriels et Constructeurs Bois (UICB)
PEP	Ascenseur électrique à usage d'un bâtiment tertiaire	Fédération des ascenseurs
PEP	PAC air/eau individuelles double service utilisant un fluide à faible PRP	ATITA
PEP	PAC air/eau collectives pour la production d'ECS	ATITA
PSR	Produits électroniques de sécurité incendie	GESI

Un troisième appel à accompagnement est prévu dès la fin d'année 2022. Il permettra la réalisation de FDES et PEP collectifs, dans les mêmes conditions. Nouveauté ! Il permettra également de soutenir la création et le déploiement de nouveaux outils collectifs d'extrapolation des données et ainsi de faciliter l'usage des données spécifiques pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Toutes les informations liées à la participation à cette nouvelle édition sont disponibles sur le site de l'Alliance HQE-GBC : www.hqegbc.org

Une campagne de communication sur les réseaux sociaux a permis de valoriser les projets finalisés.

Bravo aux participants !



APPEL À ACCOMPAGNEMENT #FAISTAFDES #FAISTONPEP

“

La participation à l'appel à accompagnement #FAISTAFDES est venue naturellement. Le Groupement Actibale s'est engagé dès 2011 dans la création de FDES pour valoriser les produits et sensibiliser les adhérents aux enjeux environnementaux.

Le coup de pouce proposé par l'Alliance HQE-GBC nous a permis d'étoffer l'éventail de nos fiches en anticipation de l'entrée en vigueur de la RE 2020, tout en offrant une opportunité de collaboration qui permet de mettre en avant l'engagement environnemental du Groupement.

Ils l'ont fait !



Vladimir LUZHBIN-ASSEEV
Responsable Technique
Groupement Actibale

Les données manquantes dans INIES au 31/05/2021

Depuis bientôt 20 ans, la base INIES accueille toujours plus de déclarations environnementales. Cependant pour la RE2020, certaines données manquent à l'appel. Afin d'encourager les fabricants à fournir les déclarations environnementales de leurs produits, la base INIES publie la liste prioritaire des familles de produits et d'équipements pour lesquelles les déclarations sont manquantes.

#FaistaFDES

- Cuves et réservoirs
- Plafonds suspendus / plafonds tendus PVC
- Produits d'étanchéité et d'imperméabilisation pour murs enterrés
- Eléments de couverture en petits et grands éléments : PVC, bois, fibre ciment, pierre, zinc...
- Eliers, lavabos et receveurs de douche en matériaux de synthèse et acier inoxydable
- Membranes pour façade légère : pare vapeur
- Isolants thermiques et acoustiques : laine, liège expansé, sous-vide, verre cellulaire, chenevotte, perlite, ...
- Isolation répartie non porteuse : torchis
- Isolants acoustiques pour cloisons : fibre de coton, de lin, laine de mouton, laine et fibre de bois
- Complexes de doublage : plâtre + polystyrène extrudé
- Garde-corps en bois, PVC, polycarbonate,....
- Portes bois reconstitué, portes pvc
- Colles (charpente, réparation), mastics
- Mousse PU
- Primaires de préparation de support
- Produits de finition/décoration : Plinthes, Papiers peints, pierres naturelles,...
- Tomettes en terre cuite
- Boisseaux et Conduits de fumisterie
- Charpentes aluminium et béton
- Appuis de baie
- Fondations bois massif et préfabriquées béton
- Escaliers et mains courantes
- Réseaux d'évacuation et d'assainissement (acier, béton, PE)
- Réseaux adduction gaz (PE, acier)
- Systèmes de drainage (PVC, PP)
- Gaines et fourreaux

#FaistonPEP

- Disjoncteurs divisionnaires, fusibles, interrupteurs, Variateurs, délesteurs, minuterie
- Motorisations d'ouverture
- Blocs multiprises
- Fibre optique
- Fils et Câbles non isolés ou chauffants, câbles Haute tension
- Caissons de ventilation, centrale double flux, filtres
- Convecteurs, unités de confort
- Chaudières gaz, fioul, hybride
- Batteries
- Coudes et accessoires
- Diffuseurs d'air : terminaux, entrées, bouches d'extraction
- Système de désenfumage (grilles, volets, caissons...)
- Cheminements de câbles : goulettes, boîtes...
- Matériels d'éclairage : encastrés, appliques, projecteurs, luminaires/bornes extérieurs....
- Points d'accès wifi, répartiteurs
- Coffrets VDL, coffrets étanches, connectique
- Cogénérateurs photovoltaïques, convertisseurs, régulateurs
- Systèmes de diffusion sonore : sonnettes, haut-parleurs
- Systèmes de sécurité incendie, éclairages de sécurité et vidéosurveillance

“ En collaboration avec l'Alliance HQE-GBC, l'ADEME relance fin 2022 un 3ème Appel à Accompagnement. Afin de démultiplier la réalisation de DE collectives, cet AAA va comporter un soutien au développement d'outils tels que configurateurs et outils d'extrapolation. ”

Philippe LEONARDON (ADEME)



Contact

Jacques CHEVALIER
Alliance HQE-GBC

4, avenue du Recteur Poincaré
75016 Paris

Mail : inies@hqegbc.org

www.inies.fr